



Synthèse du CHSCTD du 29 février 2016

Mardi 1^{er} mars 2016 / Albane CHAULEAU

Ordre du Jour :

- °Approbation du PV modifié du CHSCT du 5 juin 2015
- °Approbation du PV du CHSCT du 10 novembre 2015
- °Bilan des accidents des personnels
- °Compte rendu de la visite du CHSCT D au Collège de Saint-Gaultier
- °Fiches RSST
- °Bilan enquête EPLE 2015-2016
- °Délibération fixant les conditions de participation des membres du CHSCT A aux visites du CHSCT D
- °Questions diverses

Présents :

M TOMAIER (secrétaire général à la DSDEN36), M COMBES (responsable de la DRH), Mme EGIOLE (Inspectrice Santé Sécurité au Travail), M HEVIN (conseiller de prévention académique), Mme GROUSSIN (conseillère de prévention 2^o degré), M CAILLAUT (conseiller de prévention du 1^o degré), Mme VILLE (assistante sociale du personnel), Mmes MASSEREAU (responsable de la DAFG) et LORTHIOS (du pôle DAFG-CHSCT), les représentants du personnel FSU (Raphaël TRIPON, Anne-Laure NAVARRO, Eloïse GONZALES, Albane CHAULEAU), les représentants du personnel UNSA (Béregère DELHOMME, Maryse PELE, Estelle LEDOUX, Karine BESSE, Patrick GAILLARD).

1^o – 2^o) Approbation des PV :

Approbation des 2 PV. Celui du 5 juin 2015 modifié et du 10 novembre 2015 (après modifications proposées par la FSU le 24/11/2015 et retenues pour le PV définitif).

3^o) Bilan des accidents des personnels pour l'année 2015 :

Présentation et analyse des statistiques du 36 par M COMBES. Accident de Travail=40 / Accident de Trajet=16 / Accident de mission=1 Pour 1 total de 57 qui est légèrement en hausse par rapport à l'an dernier (50). Notre moyenne concerne 1% des actifs et se situe dans la moyenne nationale qui est de 1,3%. En revanche le nombre d'accidents de Trajet a été multiplié par 2. On souligne également concernant les AT un risque particulier pour les professeurs d'EPS. 6 accidents sur 10 ont nécessité un arrêt de travail (64%) dont 16% ont donné lieu à des arrêts maladies compris entre 15 et 89 jours.

La FSU demande à ce que soient dissociées l'an prochain les agressions de la rubrique accident de la route et accident de trajet car vraiment pas de même nature...

4^o) Compte rendu de la visite du CHSCT D au Collège de Saint-Gaultier :

Difficultés relevées:

Vétusté du matériel informatique, absence de CPE, configuration des lieux (multiples couloirs, escalier central en bois très bruyant, certains espaces de travail exigus), importance du nombre de compléments de service, absence de préau, vie scolaire située dans 1 véritable bocal, problématique d'hygiène (pas de point d'eau ni de sanitaires au gymnase), manque d'espace de rangement, présence d'1 pierre d'amiante, problème de stockage des produits.

1 modification du plan de l'infirmerie s'impose dans la future restructuration du collège (commencement des travaux prévus début juillet) afin de garantir 1 accueil correct et confidentiel aux élèves.

M TOMAIER propose pour la rentrée prochaine d'aménager le poste de CPE de ST BENOIT en 2 mi-temps afin de couvrir en partie ST GAULTIER car aucune création de poste ne sera envisageable. Une motion sera présentée par nos 2 fédérations syndicales (FSU-UNSA) Un poste de personnel administratif contractuel a été réclamé afin de soulager le travail de la gestionnaire (déjà très sollicitée), pendant toute la période des travaux.

La FSU regrette de ne pas avoir eu 1 vrai temps d'échange avec le personnel et demande que les visites soient dirigées par le CHSCT et non par le chef d'établissement...

5^o) Fiches RSST :

Victoire... Enfin !!! Après de multiples refus, rebondissements... grâce au travail et à la ténacité des membres CHSCT- FSU du département et de l'ensemble de l'académie, toutes les fiches RSST 1^{er} degré et 2^o degré nous seront remontées selon le protocole suivant :

-Fiches non traitées au bout d'1 mois : seront présentées et analysées à chaque CHSCT D

-Fiches traitées : remonteront 1 fois par an. Elles seront analysées en Groupe de Travail puis 1 synthèse sera présentée en CHSCT D.

Organisation pour cette année :

L'ensemble des fiches remonteront fin mai 2016. 2 juin GT spécial fiches RSST. 20 mai CHSCT D – synthèse.

(A ce sujet, nous vous conseillons de nous faire parvenir 1 photocopie dès lors que vous remplissez 1 fiche, afin de vérifier que rien n'aura été volontairement ou involontairement oublié !!! sans vouloir être parano...)

M HEVIN nous informe qu'un logiciel informatique (comme il en existe déjà dans certaines académies) sera mis en place...pour 1 remontée en ligne, directement accessible aux membres des CHSCT.

6°) Bilan enquête EPLE 2015-2016 :

Présentation du bilan par M HEVIN. On note que 80% des DUERP sont réalisés en interne et pas par 1 organisme extérieur ce qui est très bien contrairement au reste de l'académie. Mais 84% des établissements n'ont pas mis en place 1 programme annuel de prévention...alors que c'est le but du DUERP !

7°) Délibération fixant les conditions de participation des membres du CHSCT A aux visites du CHSCT D :

A partir de la prochaine rentrée, lors de la programmation des visites retenues pour 2016-2017, nous transmettrons les dates et lieux aux CHSCT A, et 1 membre pourra venir nous assister (OM du Rectorat).

8°) Questions diverses :

Lors du CHSCT D, en novembre dernier, nous avons porté à la connaissance des membres, l'existence d'un climat tendu au Lycée Blaise Pascal, avec 1 véritable souffrance au travail des personnels : victimes d'insultes, d'agressions verbales et de locaux dégradés. Suite à l'intervention de l'EMS... du dispositif mis en place après les attentats du 13 novembre...de la venue de Mme FAISANDIER avec IPR... Le climat scolaire semble être plus apaisé et la mise en place d'une enquête CHSCT D n'est plus nécessaire.

Concernant le Collège Rosa Parks, où « le Principal n'a pas jugé indispensable de suivre les préconisations relatives à l'accompagnement des personnels », tout ne semble pas réglé et nous le déplorons. Avec comme triste constat que le personnel en souffrance... épuisé, ne faisant plus confiance à l'institution... abandonne et ne semble pas vouloir d'une 3^{ème} enquête !! même si celle-ci serait menée par le CHSCT D (ce que nous comprenons).